
MISE EN PLACE D'UN POINT DE COMPOSTAGE COLLECTIF

Communaute d'Agglomération du Niortais

140 Rue des Equarts

BP 193

79006 Niort

[Voir le site internet](#)

Fabrice Auvinet

fabrice.auvinet@agglo-niort.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine et sociale (PRUS) de la ville de Niort, des actions d'accompagnement sont menées pour les opérations de réhabilitation du bâti et du réaménagement des espaces extérieurs.

A ce titre, une charte de voisinage pour la résidence Broglie associant habitants, collectivités, bailleur, associations a été réalisée afin de définir les engagements de chacun sur différentes thématiques.

Pour ce qui est de la rubrique environnement, certains habitants ont exprimé le souhait de la mise en place de composteurs collectifs ainsi qu'un accompagnement pour les initier à cette pratique.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette résidence compte 55 logements soit au total 94 habitants.

Les objectifs sont d'inciter et d'équiper un maximum de logements en bioseau de 10 litres et le détournement des ordures ménagères. C'est aussi une action qui doit permettre de redonner du lien social aux habitants et de les responsabiliser afin qu'ils puissent se ré-approprier les espaces communs qui sont aujourd'hui délaissés,

Résultats quantitatifs

Cette opération a permis d'équiper 26 logements en bioseau de 10 litres.

Afin de quantifier les tonnages détournés, un suivi a été effectué auprès de foyers témoins.

Ce suivi a permis de donner les résultats suivants :

1er foyer : 100 kg déposés en 7 mois pour le foyer constitué de 2 personnes soit 85 kg/hab/an

2ème foyer : 4,8 kg en 1,5 mois pour le foyer constitué d'une personne soit 38 kg/hab/an

Les résultats sont très disparates puisque le ratio varie de 38 à 85 kg/hab/an.

En considérant un ratio de 50 kg/hab/an, le tonnage potentiellement détourné sera de 2,2 tonnes par an pour les foyers équipés en bioseau.

Résultats qualitatifs

Après la mise en place, il a été constaté que des erreurs de tri étaient commises avec notamment la présence de plastiques, ordures ménagères résiduelles (carcasses...)

L'animatrice du compostage s'est déplacée à plusieurs reprises pour enlever les indésirables et ensuite organiser une réunion pour rappeler les consignes.

Actuellement, ce point s'est fortement amélioré en terme de qualité.

MISE EN OEUVRE

Planning

La mise en place de l'opération s'est effectuée en plusieurs étapes :

Courant janvier, les assistants prévention tri se sont déplacés chez les usagers afin de les sensibiliser au tri et aux gestes de prévention des déchets.

10/02 : réunion publique au centre socioculturel : Sensibilisation au compostage auprès des résidents de Broglie ; 3 personnes

08/03 : réunion en pied d'immeuble : Installation des composteurs à la résidence de Broglie ; 15 personnes

26/04 : réunion technique en pied d'immeuble pour rappeler les consignes ; 10 personnes

Moyens humains

L'animatrice en charge du compostage s'est chargée de l'organisation du suivi et de la mise en place de cette opération.

Les assistants de la prévention et du tri ont participé à cette action en liaison avec l'animatrice en charge du compostage.

La ville de Niort a participé pour l'apport de structurant (feuilles, broyat) et l'aménagement des sites.

Le bailleur social Habitat Sud Deux Sèvres s'est investi sur le volet information et communication.

Moyens financiers

Investissement : 2 composteurs de 800 litres et 2 composteurs de 400 litres : 270 € TTC

Fonctionnement :

- matériels: 85 € TTC
- personnel : 200 heures soit 3 600 €
- publication : 2 articles ont été réalisés en mai et novembre 2011 sur le magazine "Territoires de vie": 1 000 € TTC
- supports de communication : plaquette d'information et guide du compostage collectif. Ces supports ont été créés et imprimés en interne.

Moyens techniques

néant

Partenaires mobilisés

Habitat Sud Deux sèvres

Ville de Niort

Centre Socio culturel

Vent d'Ouest

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Dans les prochaines opérations, il conviendra d'être au plus près des usagers et de réaliser l'ensemble des réunions en pied d'immeuble pour mobiliser un plus grand nombre d'habitants.

Difficultés rencontrées

néant

Recommandations éventuelles

Dans le cas d'une extension à plus grande échelle, il faudra redéfinir les engagements de chaque partenaire et notamment l'approvisionnement en structurant et l'apport en eau qui ont fait défaut à certaines périodes de l'année.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine